

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16.12.2021

LISTES NOIRES (LOI FÉDÉRALE SUR L'ASSURANCE-MALADIE)

Inégalité d'accès aux soins médicaux de base

Le Conseil national a décidé aujourd'hui de suivre l'avis du Conseil des États et de maintenir la possibilité offerte aux cantons de tenir des listes noires. Concrètement : quiconque n'a pas les moyens, malgré des poursuites, de payer ses primes ne se voit rembourser plus que les frais liés aux traitements d'urgence par sa caisse-maladie. Inclusion Handicap juge cette manière de procéder irresponsable.

Lesdites listes noires tenues par certains cantons ont parfois des répercussions gravissimes. Un exemple tragique qui s'est produit en 2018: un patient positif au VIH s'est vu refuser, étant inscrit sur la liste noire de son canton de résidence, les médicaments nécessaires à son traitement, ce qui a entraîné le décès de cet homme quelque temps après. Une majorité des cantons n'a jamais introduit de telles listes ou les a d'ores et déjà abolies. Le Conseil fédéral a lui aussi plaidé pour la suppression des listes noires. Suite à la décision prise aujourd'hui par le Conseil national, les personnes assurées ne seront pas traitées de façon égalitaire dans tous les cantons : la prise en charge médicale de base devient ainsi aléatoire et injuste.

Danger pour la prise en charge médicale continue

« La raison pour laquelle certaines personnes sont en retard de paiement de leurs primes ne réside pas dans leur manque de volonté, mais dans le fait qu'elles sont quasiment insolvables », dit Matthias Kuert Killer, chef du département politique chez Inclusion Handicap. Les personnes en situation de handicap, notamment, sont souvent doublement pénalisées : elles disposent plus fréquemment que la moyenne de revenus faibles, tout en ayant déjà, en raison de leur handicap, un surcroît de frais de santé à assumer. Il arrive donc régulièrement qu'elles se trouvent, une fois ou l'autre, dans l'impossibilité de payer, ou de payer dans les délais, leurs primes de caisse-maladie et leurs participations aux coûts. En particulier les personnes ayant des maladies chroniques doivent pouvoir impérativement poursuivre, sans interruption, les traitements médicaux dont elles ont besoin. Or, la tenue de listes noires pratiquée par certains cantons empêche cela, entraînant ainsi des litiges de longue haleine portant sur la prise en charge de traitements médicaux par les caisses-maladie. Il s'écoule alors un temps précieux durant lequel l'état de santé des personnes concernées risque de se dégrader considérablement. Pour les personnes en situation de handicap, il est d'une importance élémentaire d'avoir pleinement accès aux prestations médicales. Inclusion Handicap entend poursuivre son engagement afin que les cantons renoncent d'eux-mêmes à la tenue de listes noires.

Renseignements

Matthias Kuert Killer, chef du département politique Inclusion Handicap
031 370 08 39, matthias.kuert@inclusion-handicap.ch

Julie Tarchini, responsable communication Inclusion Handicap
031 370 08 41, julie.tarchini@inclusion-handicap.ch



Inclusion Handicap est la porte-parole des quelque 1,7 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faîtière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 22 associations et organisations d'aide aux personnes handicapées actives à l'échelon national ou dans une région linguistique, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en partenariat avec les 22 organisations membres.

Les organisations membres d'Inclusion Handicap sont:

ASPr-SVG Association Suisse des Paralysés | Polio.ch | Asrimm | autisme-suisse | FRAGILE Suisse | COLISA (Conférence nationale suisse des ligue de la santé) | inclusione andicap ticino | insieme Suisse | Mucoviscidose Suisse | PluSport | pro audito Suisse | Procap | Pro Infirmis | Pro Mente Sana | Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) | Fédération suisse des sourds (FSS) | Société suisse de la sclérose en plaques | Association suisse des paraplégiques | Fondation suisse pour l'enfant infirme moteur cérébral | Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBAveugles) | Sonos – Association suisse des organisations des sourds et malentendants | Association Dyslexie Suisse | Association Cerebral Suisse